

# Les procédures incontournables en matière de protection des données



## OBJECTIFS

Cette formation vise à appréhender l'ensemble des procédures à mettre en place dans le cadre de votre mise en conformité aux principes de protection des données personnelles, en particulier les évolutions dues au Règlement européen sur la protection des données.

**PARIS**  
**25/06/2019**

**LYON**  
**12/09/2019**

**9h00-13h00**

**450 € HT par participant**

**Limité à 12 participants**

**Opérationnels, responsables de traitements, DPO, RSI, juristes**

## PROGRAMME

### INTRODUCTION

#### 1. L'Accountability

- Elaboration du registre des traitements et mise à jour
- Désignation d'un DPO : mise en place d'une procédure interne permettant l'exercice de ses missions

#### 2. L'information des personnes concernées

- La rédaction de la note d'information destinée aux personnes concernées
- La rédaction de la politique de confidentialité et de gestion des cookies
- L'élaboration d'une procédure visant à répondre aux demandes des personnes concernées (droit d'accès, suppression, opposition, rectification, etc.)

#### 3. Les relations avec les partenaires

- La rédaction des avenants et des clauses contractuelles dans le cadre de vos relations avec les clients et les sous-traitants

#### 4. L'obligation de sécurité et de confidentialité de vos données

- La procédure de notification de violation de vos données auprès de la CNIL et auprès des personnes concernées
- La rédaction de la charte informatique



## Formation

Titre de la formation	Date	Lieu
Les procédures incontournables en matière de protection des données	..... 2019	Paris/Lyon



## Responsable de l'inscription

Société /Organisme	Contact	Fonction	Adresse	Courriel

## Stagiaires

Nom	Prénom	Fonction	Courriel

## Facturation

Cout unitaire	Nombre de stagiaires	Cout Total	Nom et coordonnées de l'organisme prenant en charge les frais de formation
450 € HT		..... € HT	

## Conditions générales d'inscription

Les présentes conditions régissent les modalités d'inscription des stagiaires aux formations organisées par Delsol Avocats. Le Commanditaire reconnaît en avoir pris connaissance et les accepte. L'envoi du bulletin d'inscription vaut pré inscription. Dès réception du bulletin, une convention de formation sera adressée au Commanditaire. Les factures émises à l'issue de la formation sont payables par chèque ou virement dès réception. Delsol Avocats se réserve le droit de modifier le lieu et la date du séminaire en cas de besoin. Toute formation commencée sera due en totalité. Toute annulation doit être signifiée par écrit et nous parvenir plus de 10 jours avant le début de la formation. Les annulations intervenant après ce délai donneront lieu au versement d'une indemnité annulation correspondant à 40 % du montant total de la formation (non-imputable sur votre budget formation). Les stagiaires ont la possibilité de se faire remplacer à la formation à la condition d'en avertir Delsol Avocats préalablement par écrit. Les prix sont exprimés en euros et s'entendent HT. Lorsque le Commanditaire souhaite une prise en charge de tout ou partie des frais de formation par un organisme tiers, il se doit d'effectuer les obligations qui lui incombent à ce titre et reste en tout état de cause responsable du paiement des factures de Delsol Avocats. Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des données personnelles vous concernant, ainsi que d'un droit d'opposition à ce que vos données personnelles fassent l'objet d'un traitement. Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous considérez que le traitement opéré par DELSOL Avocats constituerait une violation de vos données personnelles. Vous pouvez exercer vos droits auprès de DELSOL Avocats, par voie postale à l'adresse suivante : DELSOL Avocats, Département Sciences du vivant - 11 quai André Lassagne - 69001 LYON, ou par email à l'adresse suivante : [sciencesduvivant@delsolavocats.com](mailto:sciencesduvivant@delsolavocats.com).